SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

Cahier de bassin
OUEST LYONNAIS
ROANNE

PLAN D'ACTIONS INTERMODALITÉ
2019-2021
pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

Sommaire

1- Le Plan d'actions intermodalité 2019-2021
une démarche partenariale **3**

2 - Bassin Ouest Lyonnais Roanne
synthèse du diagnostic d'intermodalité **6**

3 - Bassin Ouest Lyonnais Roanne :
synthèse des enjeux **14**

4 - Présentation des gares du bassin **16**

5 - Intermodalité du bassin Ouest Lyonnais Roanne :
les fiches action **30**

Glossaire **31**

Directeur de publication : Thierry KOVACS
Co-directrice de la publication : Rachel HAAB-LAB
Coordination publication : Amaury RUILLERE
Crédits photos : Région Auvergne - Rhône - Alpes, SYTRAL, Saint-Etienne Métropole, CAPI, Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis, Nicolas_Robin SYTRAL, Pixabay,
Crédits cartes : Réseau d'ingénierie métropolitain des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne
Impression : 200 exemplaires
Impression par nos soins
Infographie : Karine Boissy
05/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique

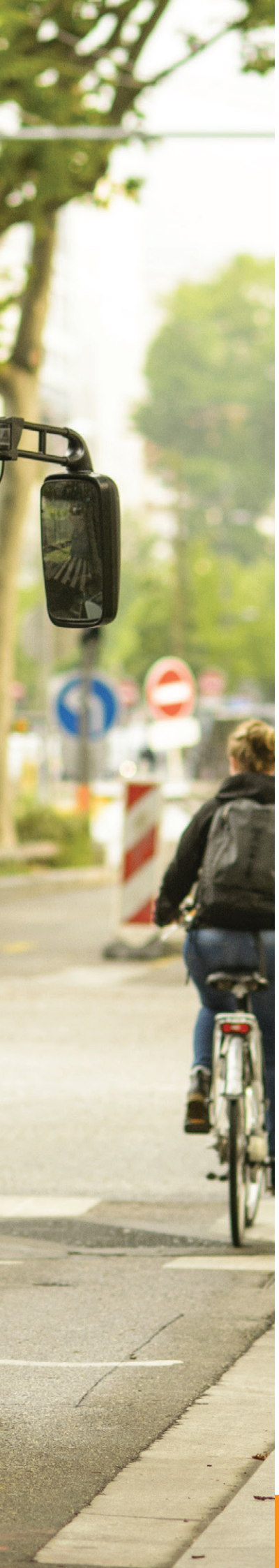

1

Le Plan d'actions intermodalité 2019-2021, une démarche partenariale

Le SMT AML, une structure de coopération métropolitaine au service de la mobilité des personnes

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, composé de 5 autorités organisatrices de transport, s'inscrit dans l'histoire de la coopération métropolitaine. Il poursuit l'objectif de proposer une offre de mobilité attractive qui puisse être une alternative crédible à l'usage de la voiture solo à l'échelle métropolitaine. Dans ce sens, il agit notamment sur la promotion et la simplification des déplacements du quotidien.

Faciliter l'intermodalité, au coeur des missions du SMT AML

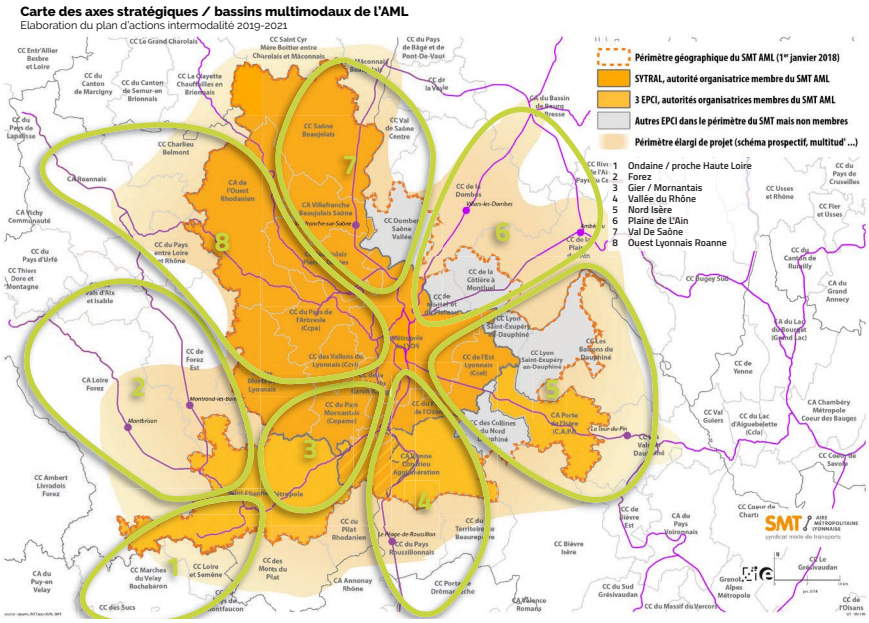

Approcher au plus près des déplacements observés sur le terrain, le périmètre d'étude du Syndicat dépasse le périmètre institutionnel de ses membres (hors Région AURA) pour permettre de mieux prendre en compte les bassins de vie locaux et les besoins mobilité de rabattement et de diffusion en lien avec les métropoles de Lyon et de Saint-Etienne.

L'élaboration d'une nouvelle démarche : le Plan d'Actions Intermodalité 2019-21

Dans la droite ligne de ses compétences d'amélioration de l'intermodalité et de coordination des offres de transport, le Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise a initié, début 2018, une démarche visant à élaborer un «Plan d'actions intermodalité 2019-2021 pour l'aire métropolitaine lyonnaise».

Il s'agit d'une démarche à visée opérationnelle, au plus près des bassins de vie locaux, respectant la subsidiarité, associant tous les acteurs concernés dans une démarche de coordination de l'action publique. Ce modèle de gouvernance a été d'ailleurs mis en avant dans le SRADDET d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Un plan d'actions co-élaboré

L'objectif premier est d'améliorer et fiabiliser **«l'intermodalité du quotidien»** à court terme (2019-2021), tout en partageant les enjeux et projets qui devront faire l'objet d'actions à plus long terme.

Pour mener à bien l'élaboration de ce plan, le SMT AML et les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont élaboré un diagnostic partagé, décrivant les caractéristiques des principaux pôles d'échanges multimodaux du territoire, et analysant les correspondances «réelles» entre transports en commun, à partir du cas des heures de pointe du matin.

Ce **diagnostic partagé** a été réalisé, entre juillet et octobre 2018, dans 8 «bassins de vie de proximité», permettant de **maximiser les connaissances et de partager les enjeux au plus près du terrain avec la mobilisation de plus de 150 personnes représentant 110 structures sur l'ensemble de l'aire métropolitaine.**

La démarche a permis notamment de ne pas limiter la «notion de corridor de déplacements» aux seuls axes TER mais de l'étendre également aux autres transports collectifs non urbains desservant les polarités (ex. Mornant) et aux usages partagés de l'automobile sur les axes routiers structurants (ex. autostop organisé «LANE» entre les Portes de l'Isère et Lyon).

Une démarche de terrain pragmatique à visée opérationnelle

Dans un contexte institutionnel en plein mouvement (changement des périmètres des EPCI, nouvelles compétences, loi LOM et SRADDET) et des «mobilités quotidiennes» dépassant les contours administratifs des institutions locales, le Plan d'actions intermodalité 2019 - 2021 pour l'aire métropolitaine lyonnaise permet pour l'ensemble des parties prenantes de :

- Faciliter l'accès à des données récentes
- Partager le diagnostic terrain pour améliorer la connaissance
- Faciliter les échanges entre les acteurs concernés à différentes échelles
- Définir des enjeux partagés à l'échelle des bassins de vie en articulation avec les enjeux d'échelle métropolitaine
- Capitaliser sur le retour d'expérience en matière d'amélioration de l'intermodalité
- Lister, recenser, qualifier et partager les projets en cours
- Identifier de nouvelles actions à partir du diagnostic réalisé

Cette démarche consolide les actions en cours et nouvelles proposées par les acteurs du territoire, en réponse au diagnostic réalisé. Elles ont été discutées lors de deux réunions territoriales en 2018 et présentées devant 160 élus le 9 mai 2019. Ces 75 actions ou projets, dont la liste est non exhaustive, sont réunies dans un recueil de fiches par bassin.

Un document multipartenarial

Le Plan d'actions intermodalité pour l'aire métropolitaine lyonnaise porté par le SMT AML présente des actions à différentes échelles (par bassin, pour plusieurs bassins ou encore d'échelle métropolitaine).

Ces actions remontées principalement par les partenaires répondent à plusieurs critères :

- Permettre d'améliorer l'intermodalité «du quotidien» en lien avec les métropoles de Lyon et/ ou de Saint-Etienne
- Développer les PEM en lien avec les axes ferroviaires, les axes TCNU et/ou routiers structurants
- Engager les projets à court terme (2019 -2021).

Certaines présentent des caractéristiques particulières qui témoignent de la pertinence de la démarche :

- Action de portée métropolitaine (au sens du bassin de vie)
- Actions multipartenariales
- Action à l'interface de territoires
- Action présentant un caractère d'expérimentation ou d'innovation au niveau du territoire concerné (échelle locale) ou de «l'aire métropolitaine lyonnaise»
- Action visant à répondre à un besoin spécifique identifié dans le diagnostic (ex. problème d'accessibilité, dégradation des consignes à vélo…)

Les actions/projets ont en tout état de cause recueilli l'adhésion des partenaires concernés.

2

Bassin Ouest Lyonnais Roanne : synthèse du diagnostic d'intermodalité

2•1 Aménagement et développement de pôles d'échanges (dont accessibilité PMR)

Le PEM de Roanne a été aménagé récemment en pôle d'échange moderne.

2•2 Organisation des dessertes TC et caractérisation des correspondances entre TC

- Roanne : Existence d'un service de transport sur réservation Galaxy qui permet un rabattement sur la gare très tôt le matin ou tard le soir ; service peu utilisé par les usagers malgré sa promotion.
- Tarare : la navette a été conçue dans une logique de transport interne avec peu de rabattement sur le train.
- Lozanne : gare de terminus pour des cars TER de la vallée de l'Azergues. Pas de tram-train sur la branche Lozanne-Tassin, mais un train par heure en terminus à Tassin-la-Demi-Lune.

2•3 Rabattements en voiture et stationnement dans les pôles d'échanges

- Tarare : Stationnement : parking agrandi, projet de mettre en place une caméra de vidéosurveillance.
- L'Arbresle : existence d'un parking en ouvrage sous-utilisé ouvert uniquement aux abonnés TER, concession du parking et difficultés de gestion (subvention par la commune, tarifs qui augmentent annuellement, coût de fonctionnement élevé en raison de sa sous-utilisation…).
- Saturation des parkings de gare à Lentilly-Charpenay et à Lozanne gênant le stationnement dans le centre-ville pour ce dernier.
- Aménagement en 2018 de 100 places de stationnement supplémentaires à Fleurieux-sur-l'Arbresle (système de vidéo-protection reste à mettre en place).

2•4 Accessibilité vélo et stationnement dans les pôles d'échanges

- Peu d'itinéraires cyclables sécurisés pour accéder aux gares.
- Un territoire vallonné davantage adapté aux vélos à assistance électrique.
- Des consignes collectives à Roanne, l'Arbresle, Tassin-la-Demi-Lune et Lozanne avec des taux d'occupation faibles. A Roanne, des parcs à vélos libre d'accès sont mis à disposition et présentent de bons taux d'occupation.

2•5 Accessibilité piétonne aux pôles d'échanges

- Expérimentation en cours de covoiturage avec ou sans réservation préalable «Covoit ici» avec des stations de covoiturage pour connecter spontanément passagers et conducteurs; ligne (Pontcharra - Tarare - Amplepuis / Cublize-Thizy).
- Service d'autopartage entre particuliers.

2•6 Initiatives d'accessibilités «alternatives» (covoiturage, autopartage…)

- Une tarification combinée existe entre les réseaux Cars du Rhône et TCL.
- Pas de tarification combinée entre le ferroviaire et les réseaux TIL, STAR et Cars du Rhône.

Synthèse des offres de transport dans le bassin

Fréquentations (montée / descente)
des principales gares par jour en 2017
(source open data SNCF) :

- Saint-Paul (Lyon) : 5413 M/D
- Roanne = 3708 M/D
- L'Arbresle= 2891 M/D
- Tarare = 1974 M/D
- Lozanne = 1210 M/D
- Lentilly = 1173 M/D
- Tassin = 1019 M/D
- Brignais = 1009 M/D

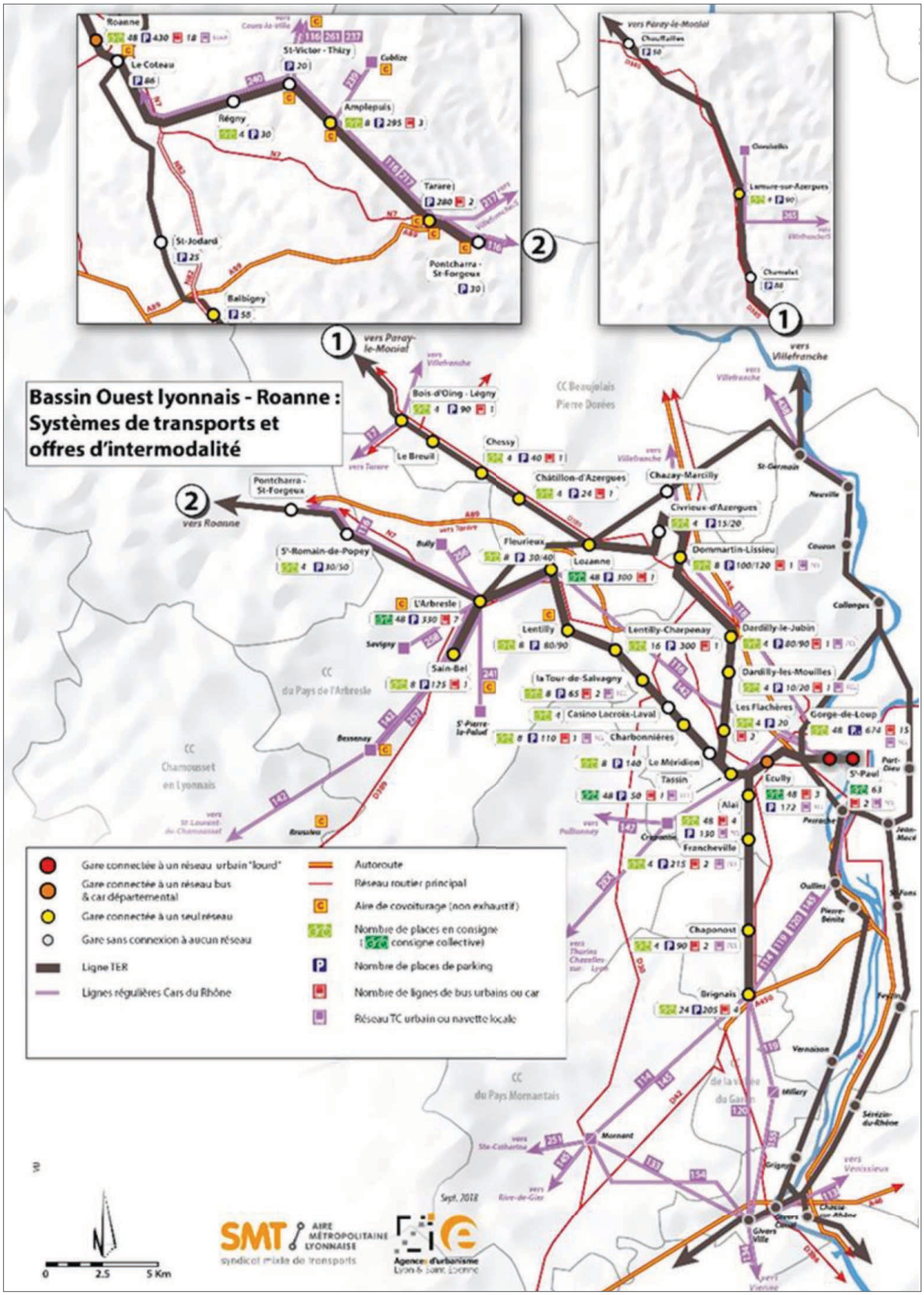
Bassin Ouest lyonnais - Roanne : Systèmes de transports et offres d'intermodalité
Roanne
Le Coteau
Régny
St-Victor - Thizy
Cublize
Amplepuis
Tarare
Pontcharra - St-Forgeux
St-Jodard
Balbigny
vers Paray-le-Monial
vers Villefranche
Chouffailles
Lamure-sur-Azergues
Chamelet
Bois-d'Oing - Légny
Le Breuil
Chessy
Châtillon-d'Azergues
Chazay-Marcilly
St-Germain
Civrieux-d'Azergues
Pontcharra - St-Forgeux
vers Roanne
St-Romain-de-Popey
Bully
Fleurieux
Lozanne
Dommartin-Lissieu
Couzon
L'Arbresle
Lentilly
Lentilly-Charpenay
Dardilly-le-Jubin
Sevigny
Sain-Bel
la Tour-de-Salvagny
Dardilly-les-Mouilles
Les Flachères
Gorge-de-Loup
St-Pierre-le-Palud
Casino Lacroix-Laval
Charbonnières
Besseney
Le Méridion
Tassin
St-Paul
Ecully
Alaï
Francheville
Brussieu
Oullins
Pierre-Bénite
Chaponost
Brignais
Vernaison
Millery
Mornant
Givors Ville
CC Beaujolais Pierre Dorées
CC du Pays de l'Arbresle
CC Chamousset en Lyonnais
CC du Pays Mornantais
Gare connectée à un réseau urbain "lourd"
Gare connectée à un réseau bus & car départemental
Gare connectée à un seul réseau
Gare sans connexion à aucun réseau
Ligne TER
Lignes régulières Cars du Rhône
Autoroute
Réseau routier principal
Aire de covoiturage (non exhaustif)
Nombre de places en consigne (consigne collective)
Nombre de places de parking
Nombre de lignes de bus urbains ou car
Réseau TC urbain ou navette locale
Sept. 2018
SMT
AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports
Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne
0
2.5
5 Km

Analyse de l'aire de chalandise des gares du bassin Ouest Lyonnais - Roanne

Les réunions 2018 dans les bassins ont mis en avant l'interdépendance des politiques et actions en matière d'intermodalité, en particulier en matière de gestion des rabattements : une action à l'échelle d'une gare peut avoir des conséquences sur les autres gares du corridor ferroviaire, voire même sur d'autres gares d'autres lignes (lorsque le territoire est irrigué ou tourné vers plusieurs lignes). Une étude sur les zones de chalandise des gares de chaque bassin a été menée en 2019 permettant de mieux connaitre, globalement et mode par mode, la répartition géographique des rabattements / diffusions en gare («aire de chalandise») et les volumes concernés.

Une aire de chalandise d'une gare est l'ensemble des communes d'où provient la majeure partie des usagers.

Les aires de chalandises sont définies à partir de l'enquête origine-destination régionale sur la période 2014-2016.

Les communes sont rattachées à la gare avec laquelle elles partagent le plus de flux.
Ne sont représentées que les communes émettant au moins 9 flux vers une seule et même gare (mais une commune peut avoir deux gares préférentielles si les volumes de flux sont proches).

L'analyse présentée ici n'a pas pour vocation l'exhaustivité de la fréquentation des axes ou gares TER ni de leur évolution. C'est une représentation des principaux lieux d'habitat des usagers des gares TER et des modes utilisés entre domicile et gares dans l'aire métropolitaine. Cette représentation a pour objectif d'aider à comprendre (et agir sur) le fonctionnement multimodal et territorial des gares TER.

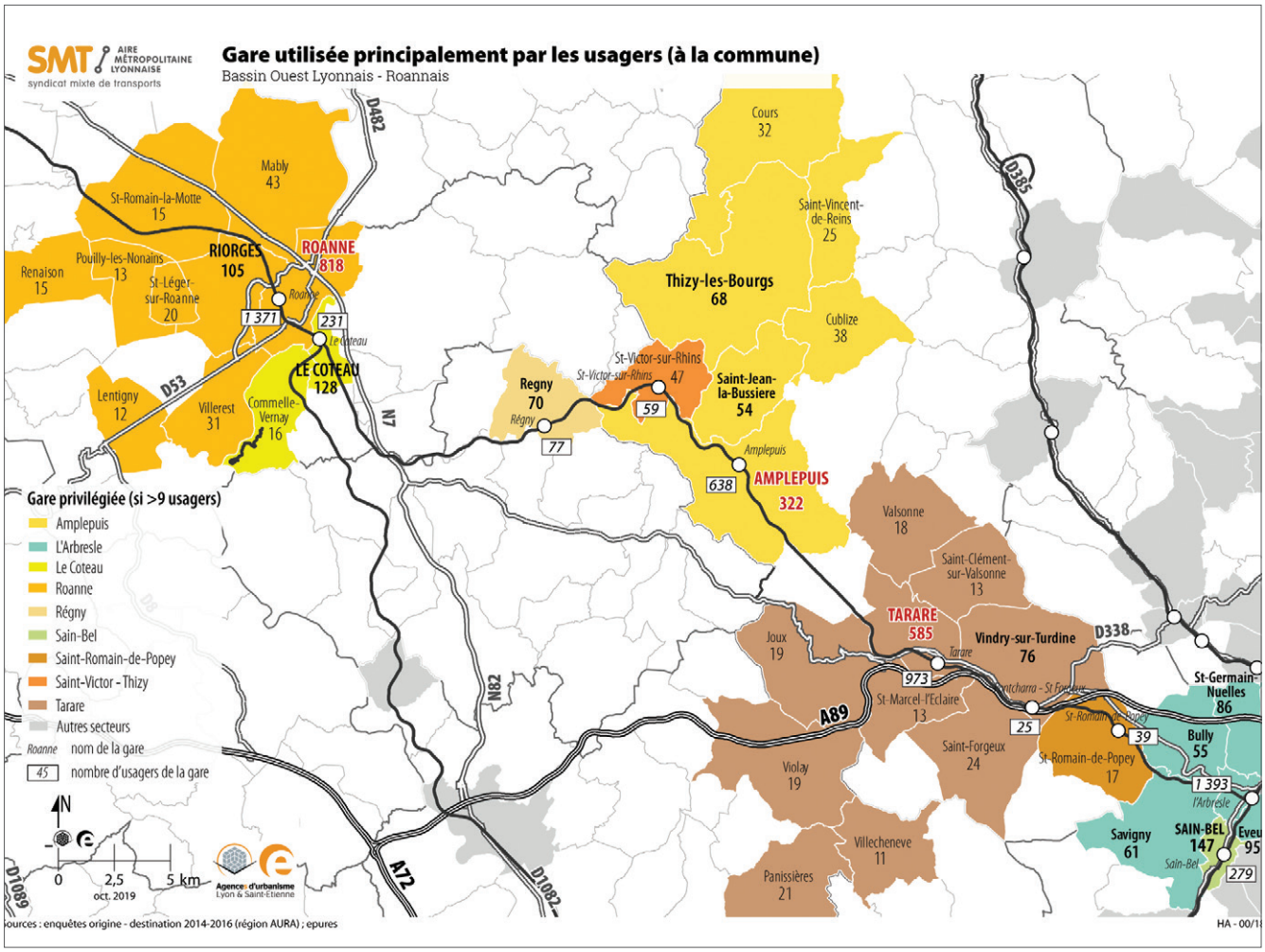

Les modes de rabattement déclarés par les usagers

Bassin Ouest Lyonnais - Roanne

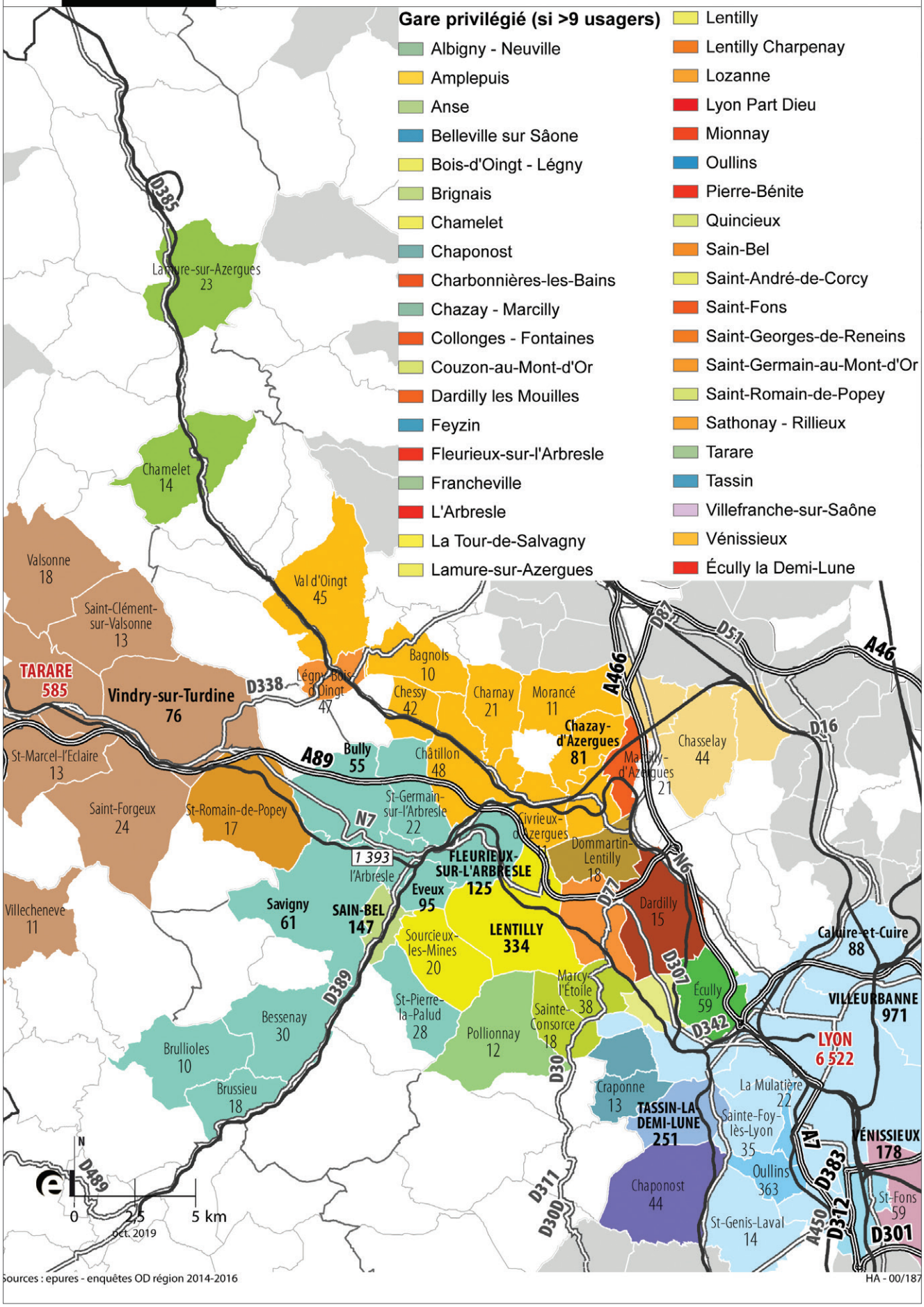

Les modes de rabattement déclarés par les usagers

Un bassin avec des caractéristiques assez différentes selon les branches ferroviaires concernées.

Dans les secteurs les plus urbains, la part des transports collectifs ressort nettement.

Pour les trams-trains, hormis Lentilly-Charpenay et les gares de la partie sud de la branche Brignais (Francheville, Chaponost, Brignais), la part des modes actifs est significative (entre un et deux tiers).

Certaines gares, notamment dans des secteurs moins denses, présentent une part modale forte des rabattements motorisés dont une part de conducteurs importante : Amplepuis, Tarare, Saint-Romain-de-Popey et les 3 gares de la vallée d'Azergues étudiées (Lamure, Chamelet, le Bois-d'Oingt).

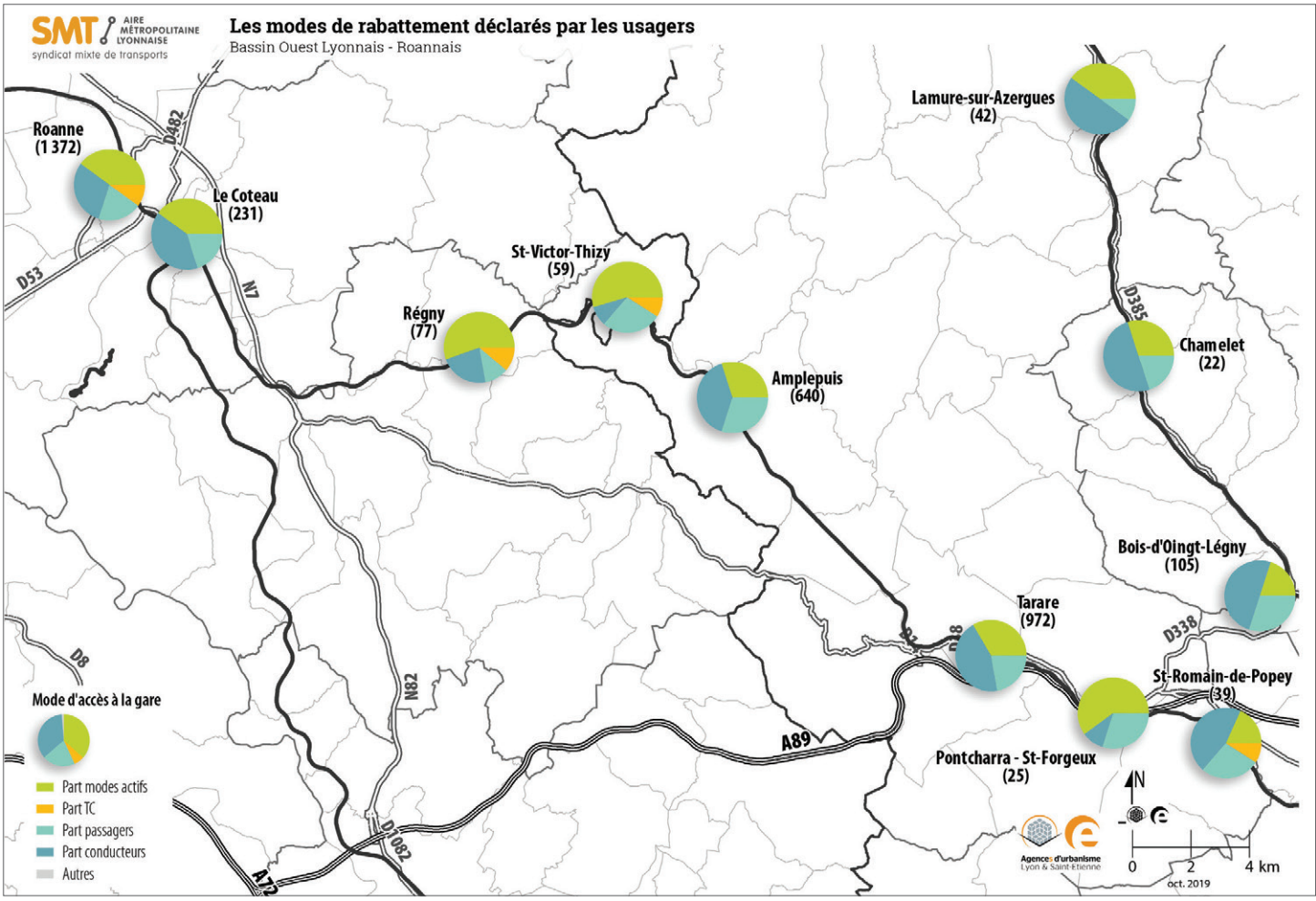

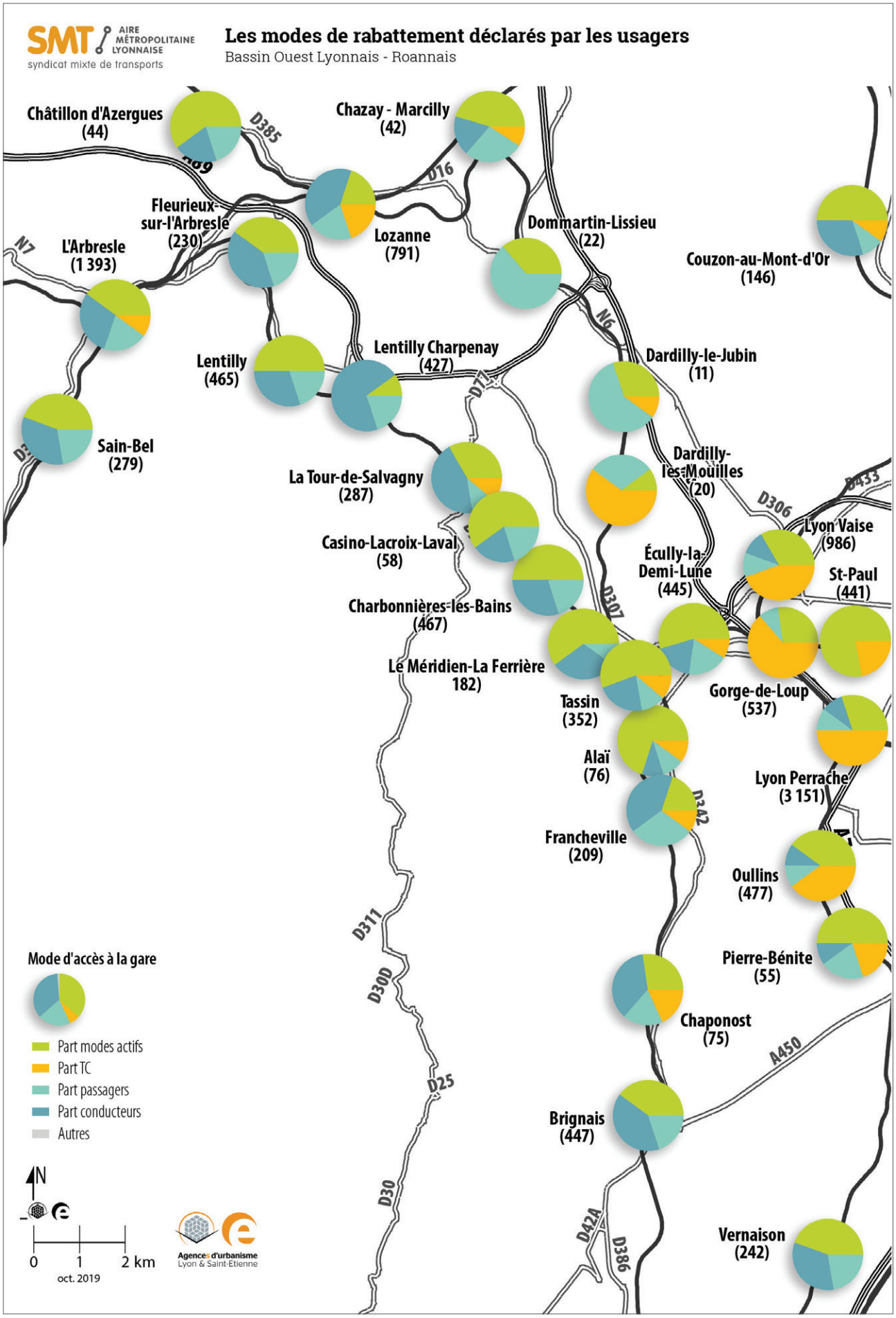
SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports
Les modes de rabattement déclarés par les usagers
Bassin Ouest Lyonnais - Roannais
Châtillon d'Azergues (44)
Chazay - Marcilly (42)
Fleurieux-sur-l'Arbresle (230)
L'Arbresle (1 393)
Lozanne (791)
Dommartin-Lissieu (22)
Couzon-au-Mont-d'Or (146)
Lentilly (465)
Lentilly Charpenay (427)
Dardilly-le-Jubin (11)
Sain-Bel (279)
La Tour-de-Salvagny (287)
Dardilly-les-Mouilles (20)
Casino-Lacroix-Laval (58)
Écully-la-Demi-Lune (445)
Lyon Vaise (986)
St-Paul (441)
Charbonnières-les-Bains (467)
Le Méridien-La Ferrière 182)
Tassin (352)
Gorge-de-Loup (537)
Alaï (76)
Lyon Perrache (3 151)
Francheville (209)
Oullins (477)
Pierre-Bénite (55)
Chaponost (75)
Brignais (447)
Vernaison (242)
D385
D16
N7
N6
D17
D306
D433
D307
D342
D311
D30D
D25
D30
D42A
D386
A450
Mode d'accès à la gare
Part modes actifs
Part TC
Part passagers
Part conducteurs
Autres
N
0 1 2 km
oct. 2019
Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne

3

Bassin Ouest Lyonnais - Roanne : synthèse des enjeux

3•1 Points clefs ressortant du diagnostic partagé

- Eviter les concurrences entre les réseaux TC et renforcer la complémentarité et les articulations entre les offres (TER, Cars du Rhône, TIL, navettes, …).
- Bénéficier d'un espace de dialogue et d'échanges entre les différentes AOM et exploitants de réseaux TC du territoire notamment pour les territoires tournés à la fois sur la Loire et sur le Rhône.
- Gérer le stationnement de rabattement entre gares, dans une logique de vases communicants au niveau d'un sous bassin ou corridor.
- Optimiser l'information voyageur en temps réel (applications SNCF, twitter...).
- Faciliter de façon pragmatique les pratiques de covoiturage et d'auto-partage sur le terrain.
- Encourager concrètement l'usage du vélo et du vélo électrique dans certaines intercommunalités volontaristes (COR - gares de Tarare et d'Amplepuis).
- Optimiser la complémentarité entre les PEM de Roanne et Le Côteau.
- Renforcer l'intermodalité et les rabattements des gares de proximités comme en gare de Régny avec des enjeux de rabattements piétons (passerelle piétonne) pour relier de manière sécurisée le collège à la gare ou la sécurisation des rabattement piétons en gare de Saint-Victor-Thizy depuis les lotissements environnants.

3•2 Le bassin au regard de l'aire métropolitaine

- Le bassin Ouest Lyonnais-Roanne dénombre de nombreuses branches ferroviaires (cinq) pour accéder à Lyon, ce qui est un potentiel particulier, en comparaison à d'autres bassins de l'aire métropolitaine.
- 5 gares d'accès à Lyon (Lyon Gorge de Loup, Lyon Saint-Paul, Lyon Vaise, Lyon Part-Dieu, Lyon Perrache).

3•3 Les projets et perspectives qui animent le territoire

Modernisation de la desserte ferroviaire de la ligne de l'Azergues dont l'entretien a été retardé au prix d'une baisse de la vitesse des TER sur certaines sections et des annulations de trains parfois le matin.

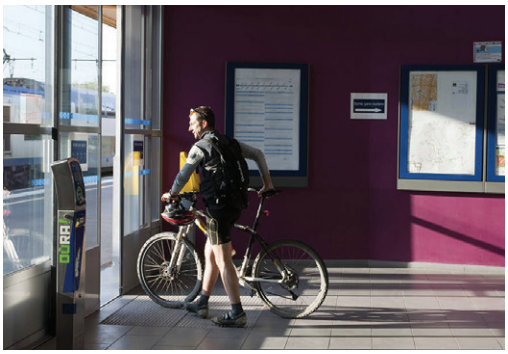

4

Présentation des gares du bassin

Gare de Roanne

STAR

1	Les trois ponts <> Le coteau plaines
2	Mably Tuileries <> Riorges collège
3	Mably bourg <>Mayollet
4	Scarabee <> Demie-Lieux
12	St-Martin-d'Estreaux - Roanne
13	Ambierle <> Roanne
14	Montagny <> Roanne
15	St-Alban-les-Eaux <> Roanne
20	Coutouvre <> Roanne
NART	Navette ARTP
NCFA	Navette CFA
NEBLO	Navette Elocia

TIL

201	Balbigny <> Roanne
206	St-Just-en-Chevalet <> Roanne
207	Boën - St-germain-Laval - roanne
208	Charlieu - Vougy - Roanne
214	Charlieu - Vougy - Roanne

CAR AURA

13	Le Coteau - Roanne - Le Creusot TGV

Pas de correspondance

	5h45	5h54	6h03	6h25	6h31
Gare de Roanne lignes TER Roanne <> Lyon / lignes TER Roanne <> St-Etienne					
Lyon-Vaise	7h14	-	-	-	-
Lyon Part-Dieu	-	-	7h20	7h48	-
Lyon Perrache	7h20	-	7h31	7h59	-
St-Etienne Châteucreux	-	7h07	-	-	7h44

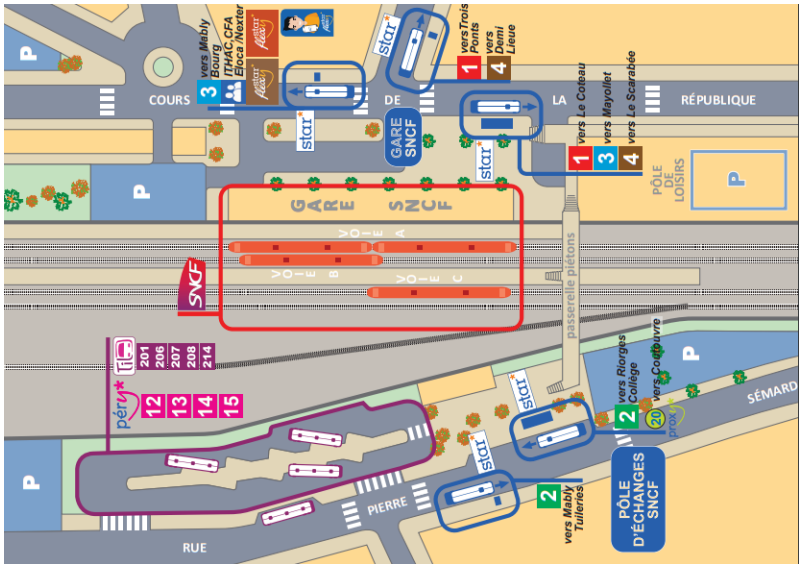

Plan du pôle Multimodal https://www.busstar.com

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
ROANNE Grand pôle d'échanges	Toutes les 20 min environ 3708 MD en 2016	12 lignes bus Star 1 ligne Cars du Rhône n°240 (Cours) 5 lignes de cars42 1 ligne car Région	16 min pour les lignes n°1 et 3, 40 min pour ligne n°4	**Faible**	430 places **Occupé à 70%**	Consigne collective de 48 vélos (occupation faible) + parcs gratuits Aménagement SDA Ad'AP prioritaire Video protection en 2019 Aire de covoiturage

Zoom P+R

Gare de Tarare

- Nombre de réseaux TC (hors TER) : 1
- Nombre de trains/cars permettant un accès à Lyon entre 7h00 et 8h00 : 3
- Nombre de lignes par réseau TC permettant au moins une correspondance réelle : Cars du Rhône 0/2

Analyse de coordination des offres de TC en rabattement

Sources : Multitud service 6 février 2018

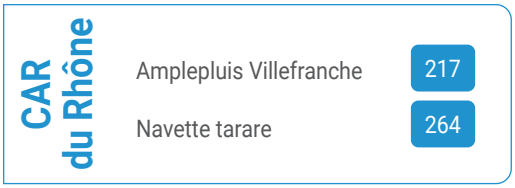

Pas de correspondance

	6h25	6h39	7h01
Gare de Tarare			
Lyon Part-Dieu	-	-	7h48
Lyon Vaise	7h14	7h14	-
Lyon Perrache	7h20	7h20	7h59

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
TARARE Gare de Pôle urbain intermédiaire	Toutes les 24 min 1974 MD en 2016	2 lignes Cars69	50 min pour la ligne 217, en correspondance sur les départ de TER (non mis en évidence sur fiches horaires) La navette n'a pas de logique de rabattement sur le TER	**Faible**	Plus de 300 places **Occupé à 80%**	Vélo : 8 box individuels Covoiturage ; dispositif Covoit'ici ouest rhodanien via Tarare Aménagmt SDA Ad'AP prioritaire 2019 2021 Video protection en 2020

Zoom P+R

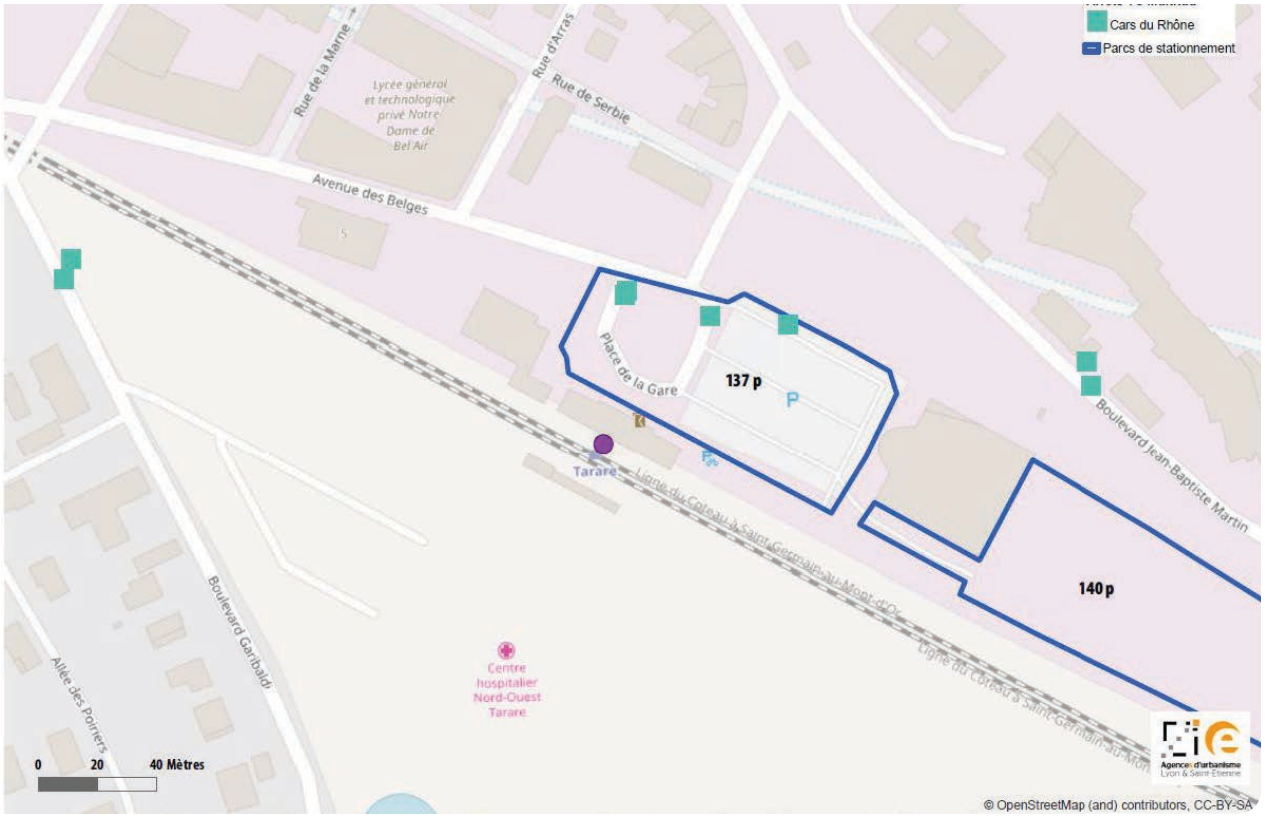

Gare de L'Arbresle

- Nombre de réseaux TC (hors TER) : 2
- Nombre de trains/cars permettant un accès à Lyon entre 7h00 et 8h00 : 8
- Nombre de lignes par réseau TC permettant au moins une correspondance réelle : Aide à la mobilité non ; Navette non ; Cars du Rhône 1 /6

Analyse de coordination des offres de TC en rabattement

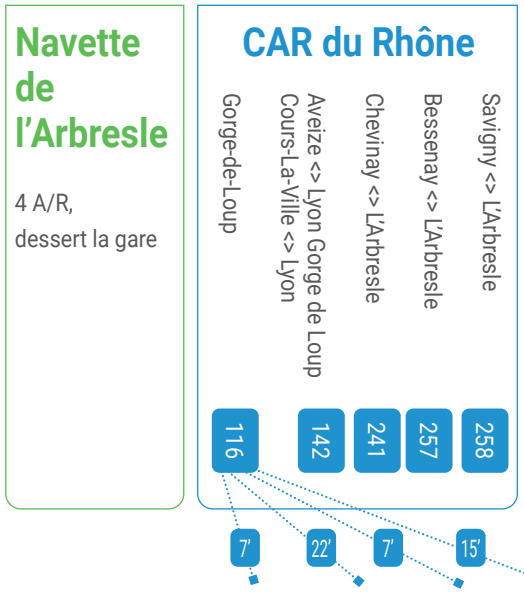

Gare de l'Arbresle ligne St-Bel - Lyon St-Paul ligne Roanne - lyon Perrache	6h24	6h39	6h42	6h52	6h54	7h09	7h15	7h24
Lyon Gorge-de-Loup	6h57	7h12	-	-	7h27	7h42	-	7h57
Lyon St-Paul	7h01	7h16	-	-	7h31	7h46	-	8h01
Lyon Vaise	-	-	7h14	-	-	-	-	-
Lyon Part-Dieu	-	-	-	7h20	-	-	7h48	-
Lyon Perrache	-	-	7h20	7h31	-	-	7h59	-

Sources : Multitud service 6 février 2018

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
L'ARBRESLE Pôle de rabattements	Toutes les 9 min en moyenne 2891 MD en 2016	6 lignes cars69, dont 4 en terminus 1 navette	Lignes dont la fonction principale n'est pas le rabattement sur le train	**Faible**	Plus de 400 places dont 285 en ouvrage à accès réservé aux abonnés (27 Euros /mois) **Complet : 100%**	Consigne collective de 48 vélos **(occupation 15%)** Aménagmt SDA Ad'AP prioritaire 2022-2024 Video protection en 2019

Zoom P+R

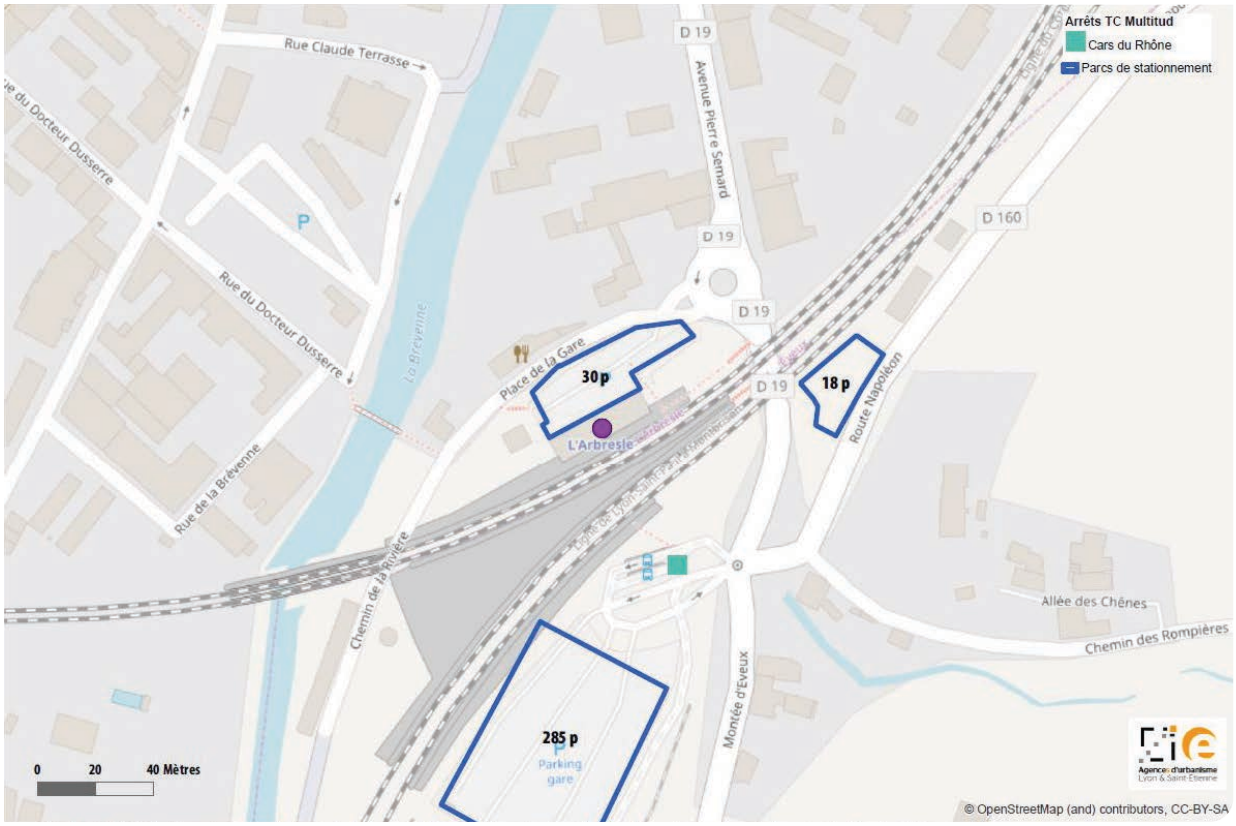

Gare de Lozanne

- 3 lignes TER : Paray Lamure Lozanne Lyon (terminus Lozanne pour les 11 cars TER) ; Roanne Lyon ; Lozanne St-Paul (rupture de charge à Tassin).
- Pas d'offre de TC hors TER => pôle de rabattement «voiture» (parking 300 places) ;
  Transport pour personnes isolées (TPI) organisé et mis à la disposition des habitants de la CC Beaujolais Pierre Dorées.

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont.Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
LOZANNE Pôle de rabattement	Toutes les 17 min en moyenne 1210 MD en 2016	0 Gare de correspondance pour les services cars TER de la vallée de l'Azergues	**Faible**	380 places **Débordement > 100%**	Consigne collective de 48 vélos **(occupation 10%)**

Zoom P+R

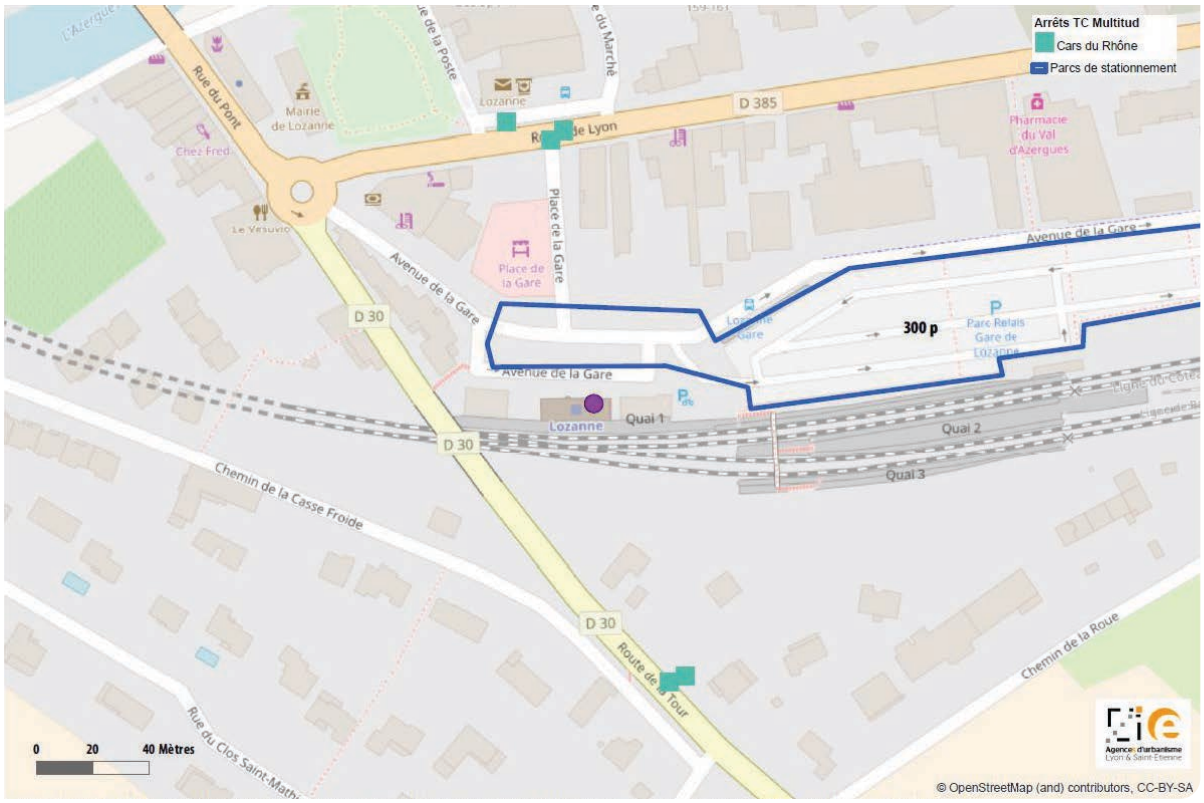
Arrêts TC Multitud
Cars du Rhône
Parcs de stationnement
Rue du Pont
Mairie de Lozanne
Chez Fredi
Le Vesuvio
Lozanne
D 385
Pharmacie du Val d'Azergues
Place de la Gare
Avenue de la Gare
D 30
300 p
Parc Relais Gare de Lozanne
Quai 1
Quai 2
Quai 3
Chemin de la Casse Froide
Route de la Tour
Chemin de la Roue
Rue du Clos Saint-Mathieu
0 20 40 Mètres
© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

Gare de Brignais

- Nombre de réseaux TC (hors TER) : 2
- Nombre de trains/cars permettant un accès à Lyon entre 7h00 et 8h00 : 2
- Nombre de lignes par réseau TC permettant au moins une correspondance réelle : Navette non ; Cars du Rhône 3/3
- Les 4 lignes Cars du Rhône (5 horaires) permettent un rabattement direct sur Lyon entre 7h00 et 8h00 :

Analyse de coordination des offres de TC en rabattement

NB : La navette municipale de Brignais fonctionne du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h et passe à proximité de la gare => pas d'intermodalité TER recherchée

		Brignais		Oullins (M B)		Lyon Perrache
Taluyers > Oullins	114	6h45 7h16	>	7h06 7h38	>	- -
Millery > Lyon	119	6h58	>	-	>	7h28
Givors > Lyon	120	7h02*	>	-	>	7h36
Rive-de-Gier > Oullins	145	6h47	>	7h05		-

** Arrêt Brignais centre-ville et non gare*

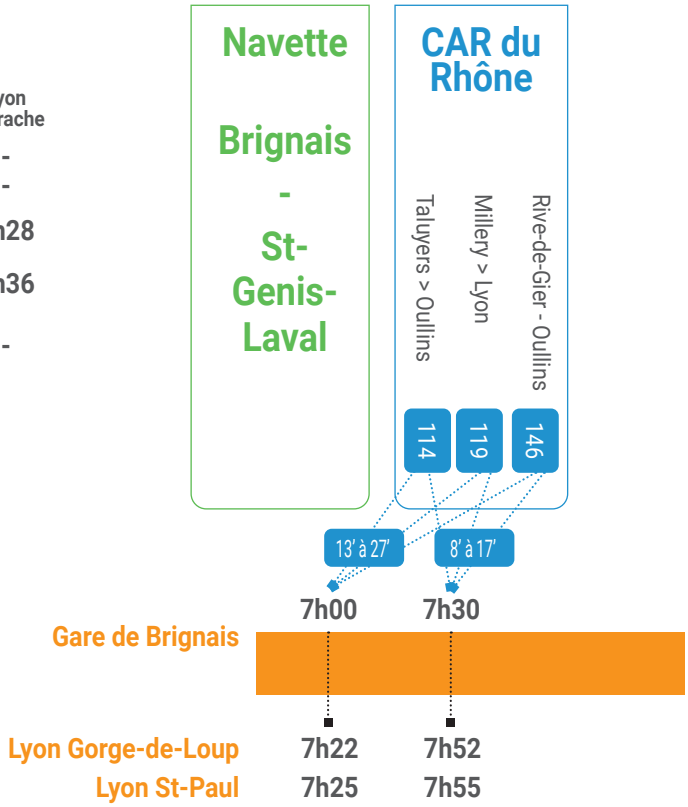

Sources : Multitud service 6 février 2018

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
BRIGNAIS Pôle de rabattement	les 30 min en moyenne 1009 MD en 2016	4 lignes de cars 69, qui desservent aussi le PEM Oullins	Au mieux 30 min	**Moyenne**	205 places 50% ?	Vélo : 24 box individuels

Zoom P+R

Gare d'Amplepluis

- Nombre de réseaux TC (hors TER) : 1
- Nombre de trains/cars permettant un accès à Lyon entre 7h00 et 8h00 : 3
- Nombre de lignes par réseau TC permettant au moins une correspondance réelle : Cars du Rhône 2/3

Analyse de coordination des offres de TC en rabattement

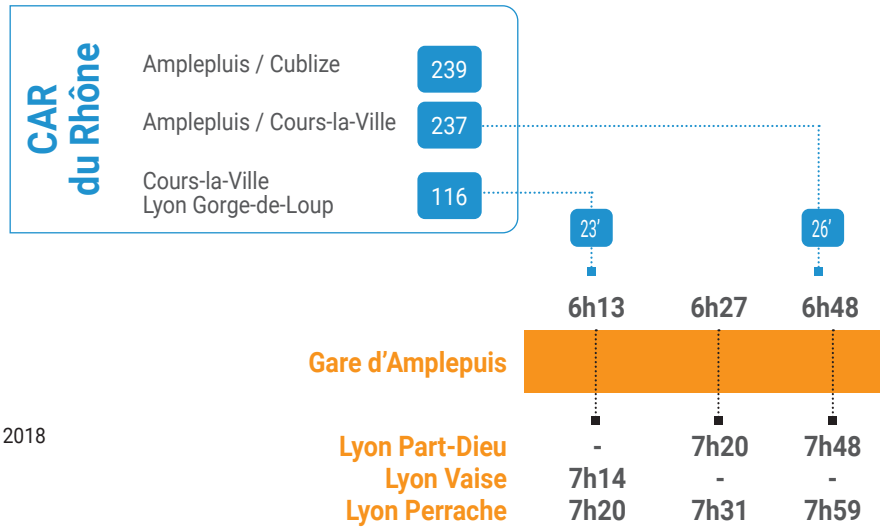

Sources : Multitud service 6 février 2018

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
AMPLEPLUIS Gare de centralité en rural / rabattement	Toutes les 24 min en moyenne ~ 1100 MD en 2016	4 lignes de cars 69	Au mieux un passage dans la matinée : non conçues pour du rabat-tement	**Faible**	295 places **90%**	Vélo : 8 box individuels Covoiturage ; dispositif Covoit'ici ouest rhodanien via Tarare

Zoom P+R

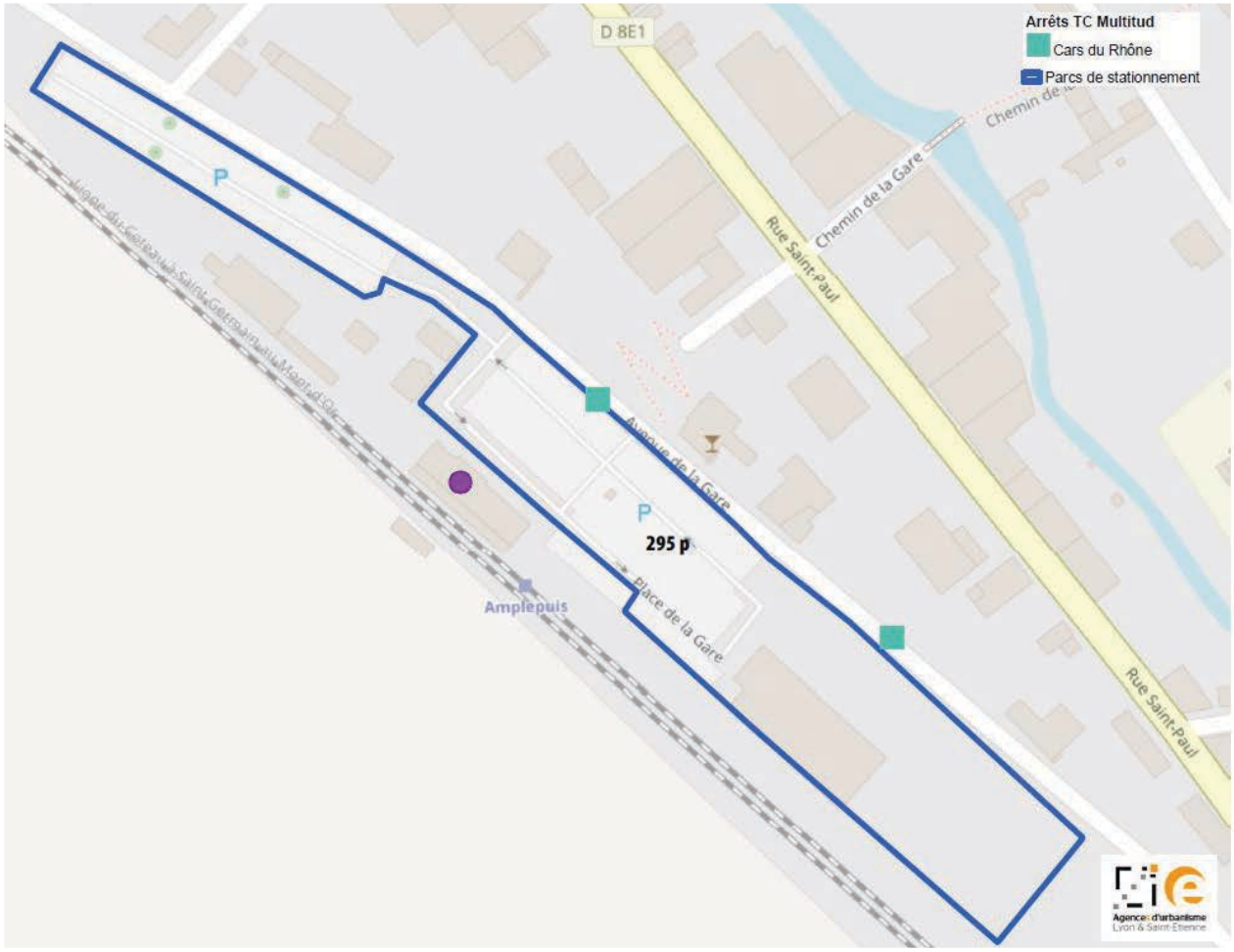
Arrêts TC Multitud
Cars du Rhône
Parcs de stationnement
D 8E1
Chemin de la Gare
Rue Saint-Paul
Avenue de la Gare
Place de la Gare
295 p
Amplepuis
Rue Saint-Paul

Gare de Tassin

- Nombre de réseaux TC (hors TER) : 1
- Nombre de trains/cars permettant un accès à Lyon entre 7h00 et 8h00 : 4
- Nombre de lignes par réseau TC permettant au moins une correspondance réelle : TCL 1/1

NB : La ligne TER depuis Lozanne a une rupture de charge à Tassin (Lozanne Tassin et Tassin Lyon Saint Paul), toutes les heures

- Ligne TCL 98 Marcy l'Etoile Campus Merieux > Gorge de Loup) :
  - 5 bus permettent d'accéder à Lyon Gorge de Loup entre 7h et 8h ;
  - temps de parcours : 16 minutes contre 8' en train
  - Une fréquence similaire entre TCU (5) et TER (4)

Analyse de coordination des offres de TC en rabattement

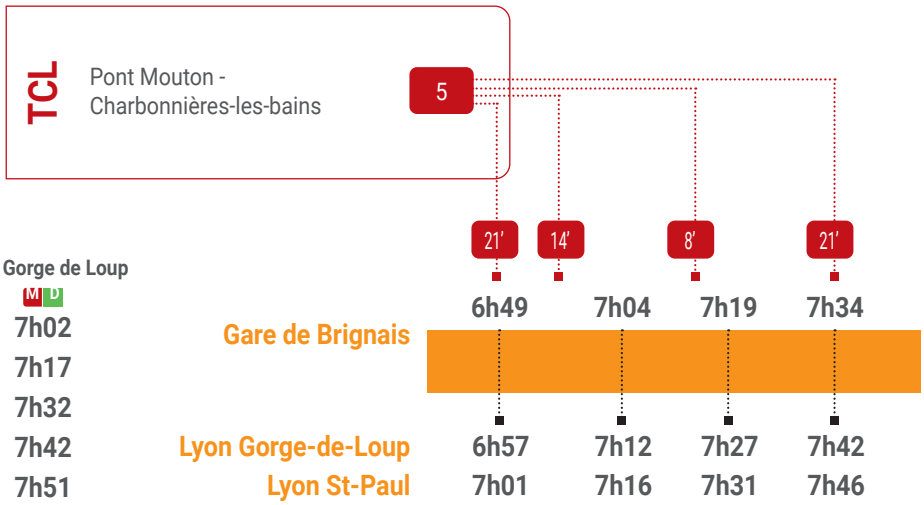

Tassin Baraillon		Lyon Gorge de Loup
6h46	>	7h02
7h01	>	7h17
7h13	>	7h32
7h23	>	7h42
7h32	>	7h51

Sources : Multitud service 6 février 2018
Extrait plan TCL

Synthèse de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

Pôle et type	Train • Fré. Moy. en HPM • Mont. Desc. par jour	Nb lignes TC en rabattements	Fréquence de ces lignes en HPM	Qualité intermodalité TC-Train	P+R • Nb de places • Occupation	Accès vélo covoiturage, autopartage, PMR
TASSIN Gare urbaine de proximité	Toutes les 15 min 1019 MD en 2016	TCL n°5 TER Lozanne-Tassin	30 min 60 min	**Correcte**	35 places **Complet : 100%**	Consigne collective de 48 vélos **(occupation 2%)**

Zoom P+R

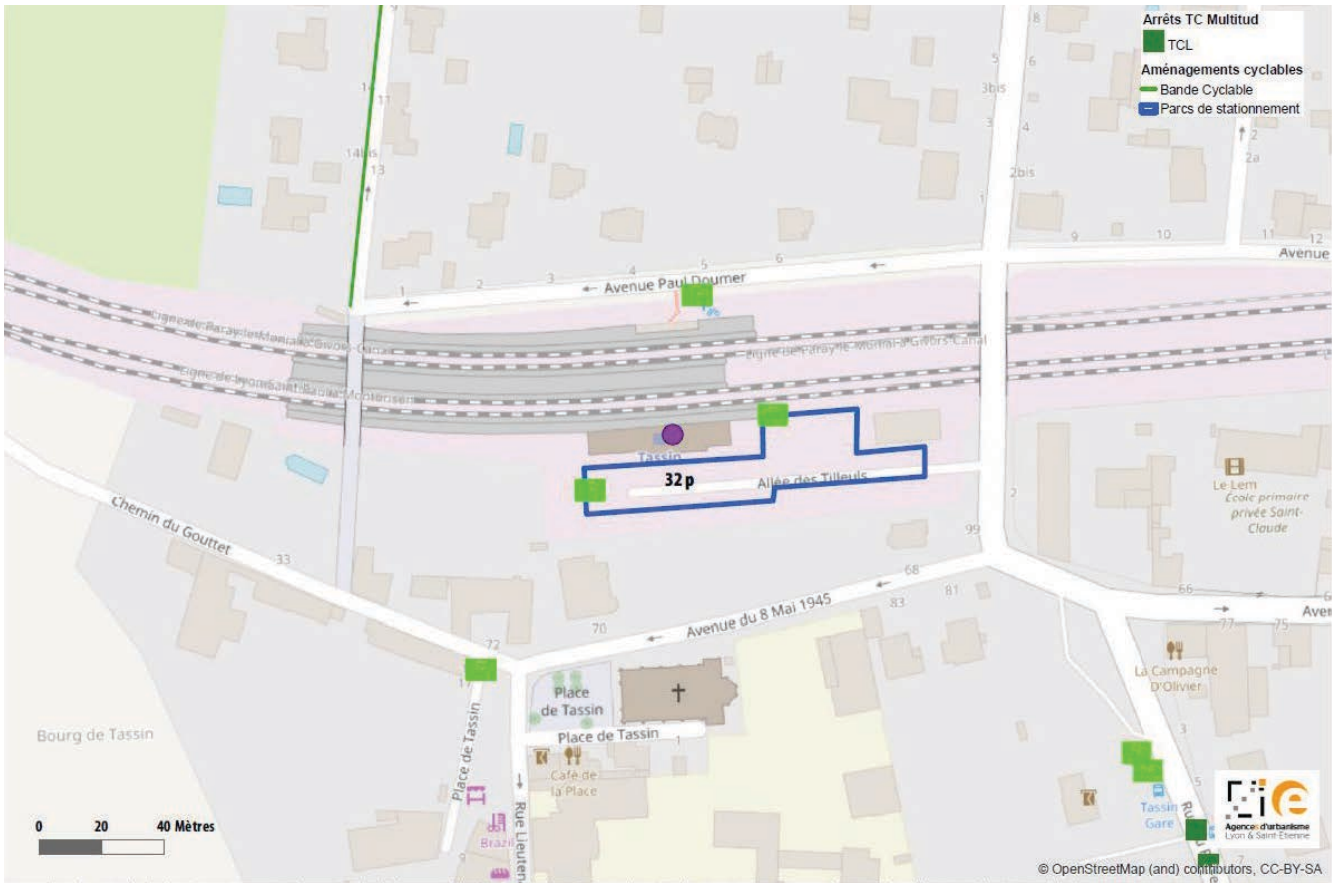

5

Intermodalité du bassin Ouest Lyonnais Roanne : les fiches action

Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin
Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML
Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale
Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs transports collectifs en temps réel
Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux
Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux
Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase1)
Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase1)
Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaucreux
Fiche AML-5-SMT : Parcs relais
Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales
Fiche OLR-1 : Réaménagement de la gare de l'Arbresle
Fiche OLR-2 : Favoriser la complémentarité entre les gares de Roanne et du Coteau
Fiche OLR-3 : Aménager et sécuriser la gare de Tarare et développer son PEM
Fiche OLR-4 : Création d'un parking réglementé pour la gare de Lozanne
Fiche OLR-5 : Agrandissement du parking de la gare de Lentilly-Charpenay
Fiche OLR-GM-1 : Aménagements Gare de Brignais
Fiche OLR-GM-2 : Aménagements Gare de Chaponost
Fiche OLR-VS-1 : Aménagement du PEM de l'échangeur routier de la Garde
Fiche VS-VR-GM1 : Voie de circulation réservée au covoiturage sur l'axe A6 - A7

Glossaire

AO : Autorités organisatrices
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
BUCOPA : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
CA3B : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
CAVBS : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
CCMP : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
CCPA : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CPER : Contrat de plan État-Région
COPLER : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
DSP : Délégation de service public
EPASE : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
HPM : Heure de pointe du matin
IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
PAI : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
PDIE : Plan de déplacement inter-établissements
PEM : Pôle d'échange multimodal
PMR : Personne à mobilité réduite
PNR : Parc Naturel régional
P+R : Parc relais
SAEIV : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SD'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
SMT AML : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
SPL : Société publique locale
STAS : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
SYTRAL : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
TAD : Transport à la demande
TCNU : Transport collectif non-urbain
TER : Transport express régional
TGV : Train à grande vitesse©
TCU : Transport collectif urbain
TIL : Transports interurbains de la Loire
VAE : Vélo à assistance électrique
VPC : Véhicule particulier conducteur
VPP : Véhicule particulier passager
ZAC : Zone d'aménagement concerté

Contact

Pour toute question relative aux cahiers de bassin du PAI, veuillez contacter :

Amaury Ruillere
a.ruillere@smtaml.fr
06 16 96 92 73

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haablab@smtaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · SYTRAL · SÉM Saint-Étienne la métropole · CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère · Vienne Condrieu Agglomération

1, place de la Liberté
cs 80507— 69701 Givors Cedex / tél : +33 (0)4 37 20 17 51
fax : +33 (0)4 37 22 61 47 / contact@smtaml.fr
www.smtaml.fr